

Classe passerelle

L'objectif de la classe passerelle est de **familiariser** les enfants à **l'école**. C'est une réelle transition entre la maison et la maternelle, tant au niveau du **développement** de leur imagination, leur créativité que de **leur habitude à vivre** dans un groupe d'enfants et d'adultes.

Afin de rassurer les enfants, les parents s'engagent à participer régulièrement aux ateliers.



Pour qui ?

Les enfants de 2 ans, ayant peu fréquenté d'accueil collectif, accompagnés de l'un des parents (issus d'un secteur REP+).



Quand ?

Quatre fois par semaine, le matin uniquement.



Comment inscrire ?

La demande d'admission se fait directement auprès de la classe passerelle. Une commission, composée d'agents de la Ville et d'un membre de l'Éducation Nationale, décide des admissions. Une fois la décision prise, les familles sont recontactées.

Renseignements

Service Petite Enfance

Ville de Mantes-la-Jolie
01 34 78 86 76

École Les Glycines

Rue du Dr Bretonneau
01 30 33 23 19

École Henri-Matisse

Rue Henri Matisse
01 34 00 15 30

École Les Gentianes

Rue Jean Racine
01 30 94 18 75

École Les Violettes

Rue Duguay Trouin
01 30 94 18 91

École Les Anémones

Rue Jean-Antoine Chaptal
01 30 94 03 80